



Les élèves des Crosets pourront se rendre dans leur nouveau collège provisoire en bus

Mesdames et Messieurs,

Destiné à accueillir les élèves du collège des Crosets, le collège provisoire du SIGE ouvrira ses portes à Vevey lundi 30 octobre. Un système de bus facultatif sera mis en place afin de faciliter les trajets des écoliers vers la nouvelle structure.

A Vevey, les élèves du collège des Crosets intégreront le collège provisoire du SIGE, situé quai Maria-Belgia, le lundi 30 octobre prochain. Ils resteront scolarisés dans ces pavillons pendant les travaux de réfection du collège des Crosets, dont la toiture a été endommagée par un incendie le 4 septembre dernier.

Un système de transport facultatif sera mis en place en collaboration avec les transports publics Vevey Montreux Chillon Villeneuve (VMCV) : deux bus de 55 places assises chacun, dotés de ceintures de sécurité, effectueront deux tournées afin de permettre aux 204 enfants de se rendre dans leurs nouveaux locaux. Différentes variantes ont été étudiées par les services de la Ville de Vevey afin de faciliter le transport vers cette nouvelle structure.

Trois quartiers pour la prise en charge et la dépose ont été définis en fonction de la répartition des élèves sur le territoire communal, soit les Moulins, Copet et Devin. Afin que les enfants sachent quel est leur bus et à quel arrêt ils doivent descendre, un système de cartes de couleurs avec pictogrammes a été mis en place. Les écoliers recevront un tour-de-cou avec ce même système afin d'aider le personnel des VMCV à les aiguiller si nécessaire. Ils seront déposés devant leur nouveau collège où ils seront accueillis par leurs enseignants.

Des aménagements techniques ont été réalisés afin de permettre aux bus de déposer les élèves devant le collège provisoire. La pose des pavillons provisoires formant le nouveau collège est en cours et le transfert du mobilier scolaire est prévu entre le mardi 24 et le vendredi 27 octobre par les hommes de la protection civile, en collaboration avec les services de la Ville de Vevey.

Un espace sur la partie piétonne du quai Maria-Belgia, soit à proximité du collège provisoire, fera office de préau. Le marquage sera réalisé prochainement par les services de la Ville. Les riverains du collège provisoire, ainsi que les parents des élèves seront informés de ces nouvelles dispositions. Ces derniers recevront par ailleurs les dernières informations relatives à l'accueil parascolaire. Tous les détails seront disponibles sur le site www.vevey.ch